

Questions orales

Tous les fonds de la SCHL sont mobilisés pour construire des logements pour les personnes qui en ont le plus besoin. Nous attendons toujours les recommandations de la conférence qui s'est tenue à Ottawa il y a un mois à l'occasion de l'Année internationale des personnes sans abri pour savoir quelles solutions il conviendrait d'adopter pour Toronto et pour le reste du pays.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LE SECTEUR DES PIÈCES D'AUTOMOBILE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Le 23 juin 1987, le ministre du Commerce extérieur a dit clairement que «Nous n'avions pas l'intention de modifier le Pacte de l'automobile».

M. Shields: Voici Bob White.

M. Langdon: Pourtant, le président de l'Association des fabricants de pièces d'automobile prétend maintenant que cet accord de libre-échange affaiblit et modifie considérablement le Pacte.

Des voix: C'est faux!

M. Langdon: Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas tenu promesse et a-t-il modifié le Pacte de l'automobile de façon aussi flagrante pour les porte-parole de ce secteur?

● (1500)

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne veux pas faire de distinctions subtiles en la matière, mais les pièces d'automobile n'entrent pas dans le cadre du Pacte de l'automobile. Quant à la question elle-même, le député prétend que l'Accord de libre-échange va nuire au secteur de l'automobile. Je soutiens que non parce qu'il y aura une incitation à produire davantage de pièces au Canada grâce aux nouvelles exigences relatives à la valeur ajoutée. Cela encouragera les sociétés de l'extérieur de l'Amérique du Nord qui se sont établies au Canada à accroître la proportion de contenu canadien. Cela créera des emplois pour les travailleurs de l'automobile.

LE PACTE DE L'AUTOMOBILE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, le ministre fait montre d'ignorance en disant que le Pacte de l'automobile ne vise pas des pièces d'automobile.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Assoyez-vous.

M. le Président: A l'ordre. Le député a peut-être raison, mais aurait-il l'obligeance de poser sa question?

M. Langdon: Monsieur le Président, M. Lonmo, le dirigeant du secteur des pièces d'automobile, prédit la perte de 20 000 emplois dans son secteur à cause de cet accord. Le ministre ne

trouve-t-il pas contradictoire qu'on laisse ainsi tomber des emplois canadiens dans cet accord après les promesses du contraire? Pourquoi vider ainsi de sa substance le Pacte de l'automobile?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, il n'est pas question de vider le Pacte de l'automobile de sa substance. Les garanties sont encore en place. L'exigence relative à la valeur ajoutée canadienne tient toujours. Le rapport vente-production n'a pas changé.

Le député parle de contradiction. Le 10 mai 1965, le chef du NPD de l'époque a présenté une motion de censure contre le gouvernement qui avait conclu le Pacte de l'automobile. Nous avons observé tout un revirement depuis ce temps-là. Le NPD a complètement changé de position à ce sujet. Le député devrait sûrement essayer une fois de plus de changer d'avis sur la question.

* * *

LA SOUVERAINETÉ

LE PASSAGE DU NORD-OUEST—LA COMPÉTENCE CANADIENNE

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il confirmer que des négociations sont engagées actuellement aux États-Unis pour faire reconnaître notre compétence sur le passage du Nord-Ouest? Ces négociations progressent-elles? Quand le projet de loi sur l'application des lois canadiennes aux zones extracôtières, qui traîne au *Feuilleton* depuis des mois, sera-t-il présenté en première lecture?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il est exact que ces discussions, amorcées il y a plusieurs mois, se poursuivent toujours. Nous n'avons pas encore trouvé de solution.

Je ne crois pas manquer à la solidarité ministérielle en rappelant qu'un peu d'aide à l'occasion de la part des simples députés est bienvenue pour inciter certains collègues à présenter des mesures importantes comme le projet de loi concernant l'application des lois canadiennes aux zones extracôtières. J'espère que nous en serons saisis sous peu.

M. le Président: Deux autres questions encore. Le député de Windsor-Ouest a la parole.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LE PACTE DE L'AUTOMOBILE—LE SECTEUR DES PIÈCES

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Je l'ai entendu dire, en réponse au député d'Essex-Windsor, que les pièces détachées n'étaient pas comprises dans le Pacte de l'automobile.